



Les organismes ayant eu recours au télétravail ou au chômage partiel ont interrompu leurs activités de terrain.

© Mamy Pantoja - Unsplash

COVID

Le confinement, une parenthèse à garder en tête

Tour d'horizon des conséquences du confinement dans le domaine des aires protégées.

Le confinement a connu plusieurs phases, depuis sa mise en œuvre le 17 mars jusqu'au 11 mai 2020. Les conséquences de cette « pause » ont été diverses sur l'activité menée dans et par les aires protégées. Certaines structures, rendant le télétravail exclusif quand il était possible ou ayant recours au chômage partiel à défaut, ont interrompu l'ensemble de leurs activités de terrain, tant les suivis écologiques que les travaux de gestion. Si l'arrêt de l'activité a été de fait rendu obligatoire pour les bénévoles, les dérogations de sortie ne pouvant leur être appliquées, les travaux et suivis de terrain restaient possibles pour les salariés sous réserve de respecter les gestes barrières et les règles annoncées. Dans certaines aires protégées, c'est le caractère impératif ou non des suivis et des travaux qui a été croisé avec les moyens

en personnel. « Le confinement n'a pas transformé notre activité, mais il a retardé le programme des travaux touristiques (entretien des aires de pique-nique et des pistes cyclables, mise en sécurité des chemins, etc.) », précise ainsi Guillaume Simon, technicien forestier à l'Office national des forêts en Vendée. Lorsqu'ils étaient assurés par des prestataires, les travaux et suivis ont pour la plupart été menés. Il n'en demeure pas moins qu'une absence ponctuelle de données précieuses, liées au printemps, marquera la période de confinement et que des inventaires ont du être annulés ou reportés, avec les biais associés. « D'ordinaire, nous effectuons les relevés de certaines espèces sensibles entre avril et juin, avant l'arrivée des touristes. Cette année, ces inventaires ayant été décalés, la présence des promeneurs sur

les plages risque d'altérer nos relevés », poursuit Guillaume Simon. Cette expérience doit permettre d'anticiper d'éventuelles nouvelles phases de confinement, par une révision des modalités de suivis (équipes mobilisées, autorisation du recours aux bénévoles, etc.)

ATTEINTES ACCRUES

La baisse de surveillance sur le terrain en début du confinement s'est parfois accompagnée d'une hausse des incivilités et des fraudes malgré une fermeture quasi-totale des sites protégés. Après ce constat, les actions de contrôle et de surveillance ont été renforcées. Parmi les incivilités, ont été repérés les dépôts sauvages d'ordures, chiens non tenus en laisse, feux, activités sportives illicites (nouvelles voies d'escalade

REPÈRE

Le confinement a également eu des conséquences directes sur les espèces sauvages. Après deux mois de calme sur les rivages du littoral, certaines espèces se sont réappropriées les vastes étendues de sable et les sentiers littoraux : elles y ont installé leur nid souvent à même le sol. C'est le cas des Gravelots à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) qui avaient toute quiétude cette année pour nicher en haut des plages, en l'absence des chiens et promeneurs. Pour préserver ces espèces, en lien avec les collectivités, nous avons mis en place un balisage pour protéger les nids. Mais la meilleure protection reste l'information du public car localiser les nids avec un piquetage, c'est à double tranchant : cela attire les promeneurs et les prédateurs. • **Guillaume Simon**, Office national des forêts en Vendée



© Bénédicte Lefèvre

ouvertes, etc.), rave-parties... Dans les espaces agricoles, ce sont les arrachages de haies, le retournement de prairies permanentes sans autorisation ou encore des utilisations non conformes de produits phytopharmaceutiques qui ont pu être constatés, notamment par les services de l'OFB.

Dans le cadre d'une enquête menée par la Fédération des Parcs naturels régionaux (PNR) de France auprès des PNR, dix-sept d'entre eux ont en revanche estimé que les atteintes à la biodiversité de leurs territoires avaient été plus faibles pendant le confinement par rapport à la même période des années précédentes. quinze PNR ont observé que les atteintes avaient été équivalentes (certaines atteintes en hausse pouvant être compensées par d'autres en baisse). La plupart des sites naturels ont en effet bénéficié d'une tranquillité exceptionnelle pendant le confinement, favorable à l'expression de la biodiversité en cette période printanière : développement de végétaux dont les jeunes pousses n'étaient plus soumises au piétinement, reproduction des oiseaux sur les plages, etc. L'alerte des associations, des gestionnaires et des

services de l'État a incité des élus à signer des arrêtés interdisant ou limitant l'accès aux espaces naturels jusqu'à la fin de la période sensible. Les axes routiers ont également connu une fréquentation très limitée, réduisant la mortalité routière de la faune sauvage.

En ce qui concerne la communication, il est évident que l'arrêt des visites, festivals, animations, avec les scolaires notamment, etc., a pu être préjudiciable à la diffusion des messages en matière d'éducation à l'environnement. De la même manière, certains partenariats ont pu se trouver menacés, parce qu'ils étaient naissants ou que les interlocuteurs étaient difficiles à joindre... À l'inverse, le confinement a favorisé dans d'autres cas la création de nouvelles logiques de travail, rapprochant des publics. Les initiatives de sciences participatives ont ainsi rencontré un écho favorable et se sont renforcées pendant le confinement. « Nous avons mobilisé notre réseau de bénévoles via les réseaux sociaux, en les invitant notamment à exhumer les données d'observations inscrites dans leurs carnets de terrain, explique Rudy Pischiutta, directeur du groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, Les naturalistes en ont notamment profité pour s'intéresser à des taxons qu'ils suivaient assez peu jusqu'à présent, comme celui des arthropodes. » Entre mars et mai, Claire Blaise, administratrice du Système d'information régional sur la faune Nord-Pas-de-Calais note une « augmentation

Oiseau la Vierge (*Terpsiphone bourbonnensis*).

© Dunog

de 24 % du volume de données saisies si l'on compare les résultats de 2020 à la moyenne des 3 années précédentes, et une augmentation de près de 900 % si l'on considère uniquement les données historiques (date de saisie - date d'observation > 365 jours) ».

À l'inverse, la médiatisation du lien entre l'origine de la pandémie et les chauves-souris en Chine a généré des inquiétudes chez certains propriétaires à la vue, dans leur maison, de chauves-souris prenant possession de leurs gîtes printaniers. • **Bénédict Lefèvre**, écologue membre de l'AFIE, blbenedictlefevre@gmail.com

Confinement en outre-mer : vive le bruit du silence

En Outre-mer comme ailleurs, le confinement forcé par la crise sanitaire rimait avec calme, silence et apaisement. Cela a entraîné une baisse du dérangement des populations animales qui a pu être observée dans plusieurs territoires ultramarins. En voici quelques exemples. À La Réunion, Christophe Lavergne (responsable du pôle conservation de la flore et des habitats au Conservatoire botanique national de Mascarin) rapporte qu'il a été observé dans les cirques de Cilaos, Mafate et Salazie, un retour d'une avifaune. Selon l'observateur assidu Jean Thévenet, habitant de la Réunion qui s'intéresse de près à l'impact sur Cilaos des survols touristiques de l'île de la Réunion, le Merle pays ou Bulbul de la Réunion (*Hypsipetes borbonicus*) et l'Oiseau la Vierge (*Terpsiphone bourbonnensis*) ont été les premiers à se réapproprier les plages horaires calmes totalement désertées par les allers-retours des hélicoptères. » En effet, en temps normal, sur le cirque de Cilaos, le cumul de bruit généré par le tourisme aérien en hélicoptère est estimé à 2 h étalé sur 5 h de temps. La pollution sonore (voir aussi article en page 40) se caractérise aussi par la répétition : 30 à 50 survols/jour, parfois 80 (source : association « Cilaos Mon amour »). D'autre part, aux Antilles, le confinement a également favorisé les populations animales. César Delnatte, de l'ONF Martinique, observe que la diminution du trafic routier pendant le confinement a fait chuter la mortalité de la population de Sarigue à oreilles noires (appelé manicoou en Martinique, *Didelphis marsupialis*), unique représentant de l'ordre des marsupiaux dans les Antilles. Ces animaux nomades sont éblouis par les phares des voitures. Demeurant immobiles au milieu de la chaussée, ils se font tuer ou capturer vivants. • **Mélanie Herteman**, écologue indépendante membre de l'AFIE (www.natureetdeveloppement.com)